

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT :
SPARCLEAN DELIMER [55]

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant acide peu moussant pour transformation de produits alimentaires

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT : 800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
77-92-9	15-20	Acide citrique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
7647-01-0	1-5	Acide chlorhydrique	----	7 (3 ACGIH)	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION > 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,09	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 15 à 20
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR liquide clair, odeur douce	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH 1.0-2.0		SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible		ÉTAT PHYSIQUE GAZ__ LIQUIDE <u>X</u> SOLIDE__

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 100° C (212° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible
MOYENS D'EXTINCTION Dioxyde de carbone, poudre extinctrice, eau	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet
INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.		
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Los produits de combustion sont toxiques. Produit de l'hydrogène au contact de la plupart des métaux.		

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE <u>X</u>	CONDITIONS D'INSTABILITÉ Non établies	CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ Non établies
INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) : Alcalis concentrés, hypochlorites (produit à blanchir au chlore), aluminium et autres métaux réactifs.		
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : HCL, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone		

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation, Absorption à la peau

LIMITES D'EXPOSITION : Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque des dommages graves des yeux et des brûlures chimiques. Tout contact avec les yeux risque de provoquer des dommages irréversibles.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque de graves affections cutanées accompagnées de symptômes tels que brûlures chimiques, douleur, rougeur et destruction des tissus.

INGESTION : Nocif en cas d'ingestion. Provoque détérioration ou brûlures chimiques à l'œsophage et aux muqueuses accompagnées de symptômes de douleur, nausée, vomissement et diarrhée.

INHALATION : Toute inhalation de vapeur ou de brouillard du produit risque de provoquer une irritation ou une affection des voies respiratoires accompagnée de symptômes d'inconfort nasal et toux.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Corrosif pour les yeux et la peau.

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Des douches oculaires et installations sanitaires doivent être facilement accessibles. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si les limites d'exposition (cf. Section II) ne peuvent être maintenues par la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : De petits déversements d'un gallon ou moins peuvent être évacués à grandes quantités d'eau dans le système du tout-à-l'égout (si autorisé par les réglementations locales sur les égouts). Creuser une digue et utiliser une matière inerte pour contenir les déversements importants, puis transférer le liquide dans des contenants destinés à la récupération ou à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Évacuer conformément à toutes les lois et réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Ne pas avaler. Utiliser suffisamment de ventilation. Laver abondamment après toute manipulation. Ce produit contient de l'acide citrique. Ne pas mélanger avec l'eau de javel du type hypochlorite ou des autres produits chimiques en raison du risque de produire vapeurs ou brouillards dangereux.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. À préserver du gel. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Corrosive liquids, n.o.s., 8, UN 1760, III, (contains hydrochloric (muriatic) acid)

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires, faire sortir la victime à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

NOTE À L'USAGE DU MÉDECIN : Des troubles muqueux probables peuvent contre-indiquer l'utilisation d'un lavage d'estomac.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

SPARCLEAN DELIMER [55]

DATE D'ÉMISSION : Mars 20, 2014

REPLACE : Mai 20, 2011

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990